

Directeur de greffe

Un parcours des plus intéressants

2 ans en faculté de droit, un concours de greffier en poche puis un premier poste au tribunal d'instance de Bourgneuf. Une idée de réorientation vers une formation d'huissier, mais non non, c'est le métier de directeur de greffes qui reste son coup de coeur. Ce chemin, c'est celui de Monsieur Soulier, actuellement directeur de greffe dans la juridiction de Guéret, en Creuse. Un métier qui consiste à être au centre de l'action. Avant d'arriver dans ce petit département rural au centre la France, de nombreux postes, tous plus prestigieux les uns que les autres se sont offerts à lui. On peut citer la Cour d'assise des Hauts de Scène, le tribunal de grande instance de Versailles mais le plus impressionnant est le poste de secrétaire général de la Cour d'instance de la République. Cette dernière a pour vocation d'accueillir les procès des ministres de la République Française. Monsieur Soulier a d'ailleurs organisé celui de Ségolène Royal, ancienne ministre de l'écologie. Aujourd'hui, c'est un homme marqué de toutes les connaissances qu'il a eu la chance d'acquérir grâce à son métier, qui se présente à nous. Il participe, en plus de son poste de directeur de greffe, à transmettre cet expérience atypique en enseignant à l'Ecole Nationale des greffes et à celle de la Magistrature.

Un quotidien au coeur de l'action de la justice française

Accompagner les juges, être au milieu des dossiers administratifs, établir des notes d'audience lors des procès... Une profession riche et pourtant méconnue. C'est une réelle solidarité qui se compose au sein des tribunaux français. Une synergie s'opère entre tous les métiers de la justice. Surtout, c'est le magistrat qui a la fonction de juger. Mais derrière chaque jugement, il y a une administration. Cette équipe, c'est le directeur de greffe qui la coordonne. Monsieur Soulier dit lui-même que « Le greffier est l'assistant du magistrat ». C'est une profession active et parfois même polyvalente. Dans les petites et moyennes juridictions, le greffier peut-être dans plusieurs services : au tribunal correctionnel, avec un juge des affaires familiales...

Une profession d'avenir

Si vous avez la volonté d'être une partie intégrante de la justice française, le concours national des greffes peut-être fait pour vous. Il est exigeant mais il se prépare après une licence en faculté de droit au minimum. Cependant, 87% des admis ont au moins un master. Puis, on obtient la chance de bénéficier d'une immersion de 18 mois sur le poste où on a été nommé. L'apprentissage est fondé sur des stages pratiques. C'est une véritable formation au milieu des professionnels.

Avocat

Comment devenir avocat ?

En France, on compte environ 70 000 avocats dont 45 000 à Paris. Pour exercer cette profession, il faut obtenir un master en droit pour pouvoir passer le concours exigeant de l'école des avocats. Le territoire français compte une douzaine d'écoles qui proposent cette formation. Ces dernières proposent un enseignement de 18 mois, basé sur la pratique (plus que la théorie). Pour achever sa formation, il faut écrire un mémoire puis décrocher son certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Enfin, vient l'heure de prêter serment devant la Cour d'Appel. On jure d'exercer notre métier avec : « Conscience, dignité, humanité, probité » puis on demande l'inscription à un barreau. Le métier d'avocat étant une profession libérale, les avocats ne sont pas des fonctionnaires au service de l'État, ils peuvent donc aller où on le désire.

Quel est la fonction de l'avocat ?

Maître Mazure, avocate au barreau de Guéret , nous raconte en quoi consiste la fonction d'avocat. Ce dernier garantit que toute personne soit défendu, que justice soit rendu. Il doit concourir à l'oeuvre de la justice. Son quotidien consiste à recevoir les personnes dans son cabinet, interpréter le problème rencontré afin de le transcrire en langage juridique. Une grande capacité d'écoute et un esprit de synthèse sont souhaitables. Il faut parfois faire preuve de médiations et conseiller pour que certains conflits se règlent sans l'aide d'un tribunal. Les avocats assistent aussi aux reconstitutions criminelles

L'avocat joue-t-il un rôle ?

Effectivement, c'est un métier où la théâtralité est importante. L'avocat use de l'art de la rhétorique lorsqu'il plaide. Il ne doit pas couper la parole et ses gestes doivent toujours être menés dans un but précis. Se lever ou s'asseoir n'est pas anodin. Un exemple de cette théâtralité est la robe. Tout avocat est contraint de la porter depuis la loi du 31 décembre 1971. Cette tenue d'audience date du Moyen-Age. Les 33 boutons rappelaient l'âge du Christ.

Doit-on défendre tous le monde ?

« La vérité de notre client devient notre vérité », dit Maître Mazure. On n'est pas toujours d'accord avec ce que l'on défend. Il arrive parfois de plaider qu'une personne est innocente alors qu'on sait qu'elle est coupable. Il existe une clause de conscience qui permet aux avocats de refuser de défendre une personne. Cependant, pour que la justice soit juste est égalitaire, il faut que tous le monde soit défendu. Si un membre de notre entourage commettait un crime, ne voudrions-nous pas qu'il soit défendu ? De plus, l'avocat est souvent obligatoire dans les procès. Il existe alors une aide juridictionnel pour permettre à tous d'être défendu.

SOURISSEAU Charline